

20-15 PRAP IBC: PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE (SECTEURS INDUSTRIE, BATIMENT, COMMERCE)

Contenu pédagogique

Voir programme détaillé de chaque organisme en PJ.

▼ OBJECTIF

-Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise -Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifi...

▼ PUBLIC CONCERNÉ

Aux salariés des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de service qui souhaitent engager une démarche PRAP

▼ PRÉREQUIS

aucun

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié

▼ DURÉE